

Registre des entrées et des sorties des animaux dans un refuge.

A			B : RUBRIQUES A REMPLIR OBLIGATOIREMENT SI CES DONNEES NE FIGURENT PAS DANS UN DOSSIER INDIVIDUEL						C	
Date d'entrée	Espèce	N° suite Dossier individuel	Identification de l'animal		Références du déposant		Motif du dépôt	Références preneur		Date sortie ³
			Marque ¹	Caractéristiques ²	Nom	Adresse		Nom	Adresse	

(1) : Si la marque d'identification est connue (micro chip ou tatouage), il n'est pas nécessaire de compléter la colonne « Caractéristiques ».

(2) : Selon l'espèce : Race, Sexe, Age, Couleur, ...

(3) : En cas d'euthanasie, indiquer « E » avec le paraphe du vétérinaire qui l'a pratiquée.

Document à conserver au moins 2 ans après le départ du dernier animal

La partie B du tableau ne doit pas obligatoirement être complétée ni même figurer si pour chaque animal inscrit, il existe un dossier individuel reprenant ces données.

Les parties A et C sont obligatoires.